

Les métiers de l'animation

Les domaines d'activités sont variés : planification et organisation d'activités, de manifestations auprès de tout public. Spécialiste du terrain social, l'animateur est un interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels, des élus et des associations.

Ces métiers peuvent évoluer en fonction des diplômes et de l'expérience vers des postes d'encadrement, de responsables de structure d'accueil ou de chargés de projets d'activités socio-éducatives.

► Quelques exemples de métiers :

- Responsable d'équipement socioculturel
- Animateur de loisirs
- Responsable de centre de loisirs
- Animateur périscolaire
- Adjoint d'animation

► Comment y accéder ?

Concours (adjoint d'animation de 1^{ère} classe, animateur)

Recrutement direct sur certains emplois (catégorie C) et pour les travailleurs reconnus handicapés

Recrutement des non-titulaires (contrat CDD) : remplaçants – contractuels et chargés de mission...

► Où travailler ?

Les mairies : Ecoles, EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Les communautés de communes, centres de loisirs, centres d'action sociale.



Modalités d'accès aux différents cadres d'emplois

CATEGORIES	CADRES D'EMPLOIS	CONCOURS			ORGANISMES
		EXTERNE	INTERNE service effectif public	3 ^{ème} VOIE expérience professionnelle	
B	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	Accès uniquement par avancement de grade			CDG
	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	DEJEPS DUT Carrière sociale DEUST animation	4 ans d'ancienneté	4 années d'expérience	
	Animateur	Diplôme homologué de niveau IV ou qualification reconnu comme équivalente			
C	Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	Brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien	1 an d'ancienneté		
	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Recrutement direct sans concours			

Les métiers de l'animation

56, rue Bicoquet 14052 CAEN
Tél : 02.31.15.50.20 / Fax : 02.31.85.98.76
Mail : cdg14@cdg14.fr / Site internet : www.cdg14.fr